



Accès collège

publié le 15/09/2020

L'entrée du collège se trouve sur le parking de la piscine.

Le portail (blanc) à l'arrière du LPO est réservé exclusivement pour les élèves arrivant en bus et les quelques élèves résidant sur ce secteur (autour de la zone commerciale). Les parents accompagnant leur enfant en voiture doivent donc les déposer sur le parking de la piscine.

Le protocole sanitaire en vigueur nous amène à contrôler certains flux d'élèves. Le soir pour la sortie et le mercredi midi, les élèves devant prendre des cars sont à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement (regroupés sur des zones distinctes) et ne sortent sur le parking arrière que lorsque leur car est arrivé. Ils sont alors appelés par les assistants d'éducation. **Seuls les élèves reprenant un bus sont donc autorisés à utiliser cette sortie. Les élèves partant à pied ou pris en charge en voiture doivent passer par le portail côté piscine.**

Je vous remercie par avance de respecter ces prescriptions.

Cordialement
C.THOMASSIN
Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.